



MAIRIE
71330 ST GERMAIN DU BOIS
Tel : 03.85.72.01.47



DOSSIER DE PARRAINAGE CIVIL **PIECES A FOURNIR**

- Livret de famille des parents
- Acte de naissance
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parrain et de la marraine
- Photocopie de la carte d'identité des parents

Ce dossier est à compléter et à apporter à la mairie de votre domicile.

DATE DU PARRAINAGE

Le

Àh.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARRAIN ET LA MARRAINE

PARRAIN :

NOM :.....

Prénoms :.....

Adresse :.....

.....

Profession :.....

MARRAINE :

NOM :.....

Prénoms :.....

Adresse :.....

.....

Profession :.....

Fournir la copie, recto verso, de leur pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour ou de résident).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

PÈRE :

Nom-prénoms :.....

Domicilié à

.....

Profession :.....

Tél. :

MÈRE :

Nom-prénoms :.....

Domiciliée à

.....

Profession :.....

Tél. :

Fournir la copie, recto verso, d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour ou de résident).

Parution dans la presse locale :

Oui Non